

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CLUB MONTEIGNET SUR L'ANDELLOT SPORTS CANINS DIT LES DINGOS DU 6 JANVIER 2019

Destinataires : M. le Maire de Monteignet sur l'Andelot, les adhérents de l'association

La réunion a eu lieu à la salle polyvalente de Monteignet sur l'Andelot à 10h.

Présents : M. le Maire de Monteignet sur l'Andelot, AUGÉ Jean-Louis, BONHOUR Anne, BORNIER Camille, CHENARD Gilles, CHENARD Liliane, CONDAT David, DAUGE Alexandra, DESBOUY Caroline, DUMAS Christine, DUMAS Patrick, DUPRE Michel, DUVERNEY Anne, DUVERNEY Laurent, GIMENEZ Dominique, LEFAURE Pascale, LESBRE Magali, MECHIN Maxime, OBLE Nicole, SOLANAS Ramon, TATE Léa

Les points suivants sont donc mis à l'ordre du jour :

- Approbation de la cooptation de Patrick Dumas et Alexandra Dauge
- Bilan 2018 : financier et activités
- Montant des cotisations
- Budget prévisionnel 2019 :
 - Achats
 - Autres
- Prévision d'une journée « travaux »
- Concours du 12 mai 2019– en particulier
 - Organisation
 - Informatique
 - Restauration
 - Récompenses
- Informations :
 - Point sur les mouvements de moniteurs
 - Mise en place de nouveaux horaires des cours à compter du 12 Janvier 2019
- Ressenti général des adhérents, de la municipalité
- Questions diverses.

COOPTATION DE PATRICK DUMAS ET ALEXANDRA DAUGE

La démission du comité d'Alexandra Forestier et de Cédric Pouzat, pour des raisons professionnelles, a conduit à leur remplacement par cooptation de Patrick Dumas et Alexandra Dauge jusqu'à ce jour.

La présidente propose donc l'approbation de cette cooptation. Celle-ci est approuvée.

Caroline Desbouys et Nicole Oble seraient intéressées à intégrer le comité mais la durée de leur adhésion étant inférieure à un an, elles ne peuvent, pour cette année, tel qu'il est stipulé dans nos statuts, prétendre à y participer. La question sera revue lors de notre prochaine assemblée générale.

Pour information, Patrick Dumas aura la responsabilité du matériel et des travaux au sein du club.

Concernant les moniteurs (Jean-Louis Augé, Gilles Chenard, Caroline Desbouys, Anne Duverney, Nicole Oble et bientôt Patrick Dumas qui se présente au monitorat Education – MEC1), la centralisation des informations se fera par le biais de messenger. Caroline Desbouys propose de s'occuper de cette coordination.

La présidente propose que jusqu'au mois de mars 2019, en attendant la prise de fonction de Patrick, les inscriptions de chiens adultes soient gelées et que celles des chiots soient limitées aux chiens âgés de moins de 4 mois. L'assemblée l'accepte.

Anne Bonhour demande s'il pourrait y avoir un nombre maximum de participants par cours « adultes ». La présidente rappelle qu'il est difficile de gérer les participations aux cours car elles se font de façon libre. Demander aux adhérents de prévenir de leur présence au cours s'avère, par expérience, impossible ; ce qui rend également la gestion des moniteurs très compliquée. Si nous avons suffisamment de moniteurs, nous pourrions créer une classe intermédiaire « ados ».

A propos du MEC1, la présidente propose, pour les adhérents qui désirent le présenter, la prise en charge d'une partie des frais (3 week-ends de formations à environ 75 € chacun + frais kilométriques et hébergement si nécessaire) à concurrence du montant de la cotisation de l'année de l'adhérent. Un chèque de caution sera remis par l'adhérent et restitué au bout d'un an de dispense de cours pour le club.

Cette dernière évoque un effectif insuffisant de moniteurs et Caroline lance un appel parmi les adhérents à se présenter à cette formation. Camille Bornier se déclare intéressée et Ramon Solanas y réfléchit.

A cette occasion, Caroline Desbouys rappelle les qualités du moniteur :

- Etre volontaire et empathique
- Avoir énergie et patience
- Savoir transmettre au maître plutôt qu'au chien. N'ayant pas l'affect de la relation maître/chien, il peut éduquer en conservant une certaine distance.

BILANS FINANCIERS

Bilan 2018

- Pour l'année 2018, le montant des recettes constituées pour l'essentiel des adhésions, s'élève à 6826,98 €, celui des dépenses à 6748,52 €. Le budget du club se situe donc à l'équilibre.
- En 2018, le nombre d'adhésions a légèrement diminué particulièrement au niveau des renouvellements. En effet, certains adhérents, une fois les notions de base en éducation acquises, n'ont pas souhaité continuer les cours.
- Les inscriptions au concours se sont vues réduites du fait d'autres concours. La nature de notre concours « Sélectif » nous a obligés à l'achat de trophées « haut de gamme », alourdissant notre poste des dépenses.
- Concernant la section Agility, l'investissement 2018 a consisté à l'achat de nouveaux obstacles à zone plus légers, neufs et aux normes. La vente de nos vieux obstacles nous a rapporté 800 €.
- Les frais de fonctionnement ont marqué une baisse sensible, le prêt auprès du Crédit Agricole étant terminé et le poste des divers bien maîtrisé.

Prévisions du budget 2019

Nous prévoyons 20 renouvellements d'adhésions et 10 nouveaux arrivants ; les recettes pour le club se montent alors à 3500 € (droits d'entrée et adhésions cumulés).

Concernant le concours :

- Pour les récompenses, nous utiliserons tous les trophées et coupes dont nous disposons au club afin de ne pas trop dépenser, avec la possibilité de compléter si nécessaire...
- Nous espérons 75 participants, nous générant une recette de 975 €.
- Compte-tenu des dépenses prévues (défraiement du juge, achats de boissons, etc...) et de la nature aléatoire des recettes de la buvette, nous prévoyons un équilibre du budget concours.

Achats futurs de matériel pour les activités sportives :

- Agility : Nous aurons à changer les haies en bois qui se détériorent d'année en année ainsi que l'oxer. Le budget à envisager se situe autour de 2650 €.
- Ecole du chiot : achat d'un parc à balles

Pour le club, Mr le Maire nous accorde de pouvoir faire quelques travaux :

- Changer la chasse d'eau et l'interrupteur électrique des WC
- Remettre une porte au vestiaire
- Refaire les enclos avec scellement des poteaux afin d'éviter l'instabilité des clôtures.

Mr le Maire nous demande de changer la serrure du rideau de fer et nous donne l'autorisation de racheter, à nos frais, une 3^e télécommande de l'alarme. C'est Patrick Dumas qui se chargera d'effectuer ces divers travaux.

Le budget prévisionnel affiche donc un montant de dépenses de 4945 € et de recettes de 4725 €.

L'assemblée approuve les comptes.

JOURNEE TRAVAUX

Nous prévoyons une journée de travaux pour entretenir nos installations : rangement et nettoyage

COTISATIONS

Ce point n'ayant pas été abordé, il sera revu à la prochaine assemblée générale.

CONCOURS 2019

Le concours aura lieu le 12 mai 2019.

Informatique

Myriam Condat, assistée de Caroline Desbouys (si son état de santé lui permet) s'occupera de la partie informatique.

Restauration

Nous reconduirons le repas des bénévoles dans une formule identique à l'année dernière (repas de salades).

Le camion « les charmes du burger » devrait s'installer sur le stade afin que les participants et les visiteurs puissent se restaurer durant le concours.

Affiches

Nous prévoyons la fabrication d'affiches pour communiquer sur l'évènement.

A ce sujet, Alexandra Dauge propose de communiquer de façon plus importante. Il est convenu que nous ferons fabriquer plus d'affiches, les adhérents présents s'engageant à déposer des affiches dans leur entourage.

L'idée de communiquer également sur les réseaux sociaux, la revue « Reflet d'Allier », la radio (France Bleue ?), les offices de tourisme... est évoquée.

Récompenses

Un trophée sera remis au 1^{er} de sa catégorie, les suivants auront à choisir librement parmi les récompenses que nous aurons disposées sur une table.

Nous espérons la présence de Madame Pouzadoux, Présidente de la COM-COM.

La présidente évoque l'idée d'acheter une tireuse à bière qui servirait pour le concours. De l'avis des adhérents, cette dépense serait inutile ; il serait préférable de la louer auprès d'un établissement de débit de boissons. Toutefois compte-tenu de la faible quantité de vente et du prix locatif, il sera procédé à une étude sur l'adéquation entre l'achat et la location.

INFORMATIONS

Horaires

Actuellement les horaires des cours du samedi sont les suivants :

- Education cours adultes : 9h30 à 10h30
- Ecole du chiot : 11h00 à 12h00
- Agility débutants : 13h30 à 15h00
- Agility confirmés : 10h30 à 12h30

Proposition de nouveaux horaires :

- Education cours adultes : 10h00 à 11h00
- Ecole du chiot : 11h00 à 12h00
- Agility tous niveaux : 13h30 à 16h30

Le regroupement des niveaux en agility va évidemment générer une certaine attente des uns et des autres. A la demande d'Anne Bonhour d'éventuellement mettre ce cours à 14h, il a été répondu que le cours risquerait alors de finir trop tard. L'horaire sera donc à 13h30 avec la demande de Gilles Chénard à tous les agilitistes d'assister au cours jusqu'à la fin de celui-ci. Gilles rappelle également que tous les agilitistes doivent produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique de cette discipline.

Léa propose une conversation facebook pour tous les participants au cours agility du samedi.

En cas d'absence de Gilles, Nicole Oble pourra le remplacer. En cas d'absence de ces 2 moniteurs, un parcours pourra être posé sous la responsabilité de Patrick et Christine Dumas dès mars prochain.

Le mercredi après-midi conserve les cours pour les « confirmés » de 15 à 17h.

Le dimanche matin pourront prendre place des « micro » entraînements d'agility pour les compétiteurs.

La proposition de ces nouveaux horaires est approuvée.

RESSENTI GENERAL

Municipalité de Montaignet sur l'Andelot

Mr le Maire fait part de l'entente cordiale qui existe entre la mairie et notre club.

Il met à notre disposition, en cas de besoin, la vaisselle dont la mairie vient de se doter.

Il nous conseille pour communiquer sur le concours d'utiliser la voie du Département.

Adhérents

Pas d'intervention particulière.

QUESTIONS DIVERSES

Concours

- Proposition d'acheter des gobelets prêts à l'emploi pour faire thé, café et chocolat pour le concours, ceci afin de faciliter le travail des personnes en charge de la buvette.
- L'assemblée rejette cette proposition indiquant que la qualité du produit serait médiocre.

Tee-shirts

- Proposition de faire fabriquer des polos ou tee-shirts marqués au logo du club.
- Le club prendrait en charge le coût d'élaboration de la maquette du logo
- Il est décidé la fabrication de polos bleus (couleur du club) avec impression du logo en sérigraphie. Le club se chargera de les vendre aux adhérents.
- Léa et David se chargent d'obtenir des devis.

INTERVENTION LIBRE DE CAROLINE DESBOUYS

Caroline Desbouys interroge les adhérents présents sur leur ressenti au niveau du club.

Pascale Lefaure exprime avoir ressenti un flou dans l'ambiance vers mai/juin. Pourrait-on voir une relation entre les départs d'Alexandra et Cédric et l'arrivée de Caroline ? Caroline explique ses liens très proches avec ses amis fondateurs du club (Alexandra et Cédric) et fait l'analyse suivante : « Cédric est devenu responsable par intérim de la section Education à mon départ, alors que ce n'était pas son domaine de prédilection, il aurait pu y avoir, à mon retour un léger flottement. »

Pour Ramon Solanas, à cette époque, Alexandra et Cédric devaient déjà penser à quitter le club.

Les adhérents présents regrettent non pas la raison de leur départ mais plutôt la façon dont celui-ci s'est fait. Partir sans les prévenir et sans leur dire au revoir les a beaucoup peiné.

Caroline précise qu'étant tous des adultes, chacun est libre de demander des explications aux concernés et qu'en aucun cas elle ne fera l'intermédiaire entre les uns et les autres.

Alexandra Dauge mentionne que pour elle, il est très difficile de reprendre les cours après le départ de Cédric qu'elle appréciait beaucoup.

Caroline précise qu'il est cependant très enrichissant d'avoir une certaine diversité au niveau des méthodes des différents moniteurs. Elle apprécie ce groupe des « adultes » et le trouve volontaire avec l'envie d'y arriver.

Magali Lesbre ajoute qu'en tant adulte, elle avait beaucoup apprécié les cours de Jean-Louis Augé dont la méthode se situerait plutôt dans le « non-verbal ».

Caroline précise qu'elle attend un bébé pour le début de l'été et qu'elle ne peut présager de son état de santé et donc de ses disponibilités. Elle propose, pour ceux que ça intéresse, de petites séances de travail au clicker, sachant qu'elle ne peut y inclure plus de 3 chiens à la fois.

Magali Lesbre remercie Nicole Oble pour sa disponibilité et Caroline apprécie la diversité de son enseignement.

Magali Lesbre et Alexandra Dauge proposent de reconduire le BBQ cet été et d'organiser une marche dans les alentours de la commune.

Camille Bornier évoque l'organisation au sein du club de stages agility dispensés par une personne extérieure à notre club. La présidente explique que, outre l'aspect financier très élevé pour les participants, pour des raisons de cohérence avec l'enseignement agility de Gilles, cette démarche n'est pas envisageable.

Caroline intervient en indiquant que le niveau de compétence de Gilles et la régularité de son enseignement constituent une véritable chance pour les agilitistes du club. Christine Dumas et Camille Bornier précisent que, grâce à Gilles, leurs chiens ont eu le déclic.

ELECTION DU BUREAU

Le comité est donc constitué de 7 membres :

Jean-Louis Augé, Liliane Chénard, Gilles Chénard, Christine Dumas, Patrick Dumas, Anne Duverney, Alexandra Dauge.

Le Comité procède alors à la nomination des ses président, vice-président, secrétaire et trésorier.

Liliane Chénard reste présidente,

Christine Dumas est nommée vice-présidente

Anne Duverney reste secrétaire et trésorière.

Anne Duverney souhaitant quitter son poste l'année prochaine, Christine Dumas est pressentie pour la remplacer. Elle laisserait alors son poste de Vice-présidente à Caroline Desbouys.

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire à 12 h10.
